

Ordre du jour

Approbation des PV antérieurs :

1) Procès verbal du 02/02/2016 et 09/06/2016

Actions réalisées depuis le dernier CDAS :

- 1) Les Grandes Eaux Nocturnes - château Versailles
- 2) Labyrinthe de Senart
- 3) Visite aux chandelles - château Vaux le Vicomte
- 4) Action santé publique 29/09/2016 - hygiène bucco-dentaire
- 5) visite guidée - château Blandy les Tours

Actions en cours :

- 1) Dany Boon
- 2) Norman
- 3) Arbre de Noël - cirque Arlette Gruss

CR du GT du 13 septembre 2016

Actions décidées le 13 septembre

- 1) Repas des retraités
- 2) Parc Astérix
- 3) visite Château Chantilly
- 4) visite Château Breteuil
- 5) Véronique Dicaire

Questions diverses

- Informations lors des inscriptions aux sorties
- la cantine du RIAM
- régularisation d'absence des agents sinistrés Nemours...
- traitement des contentieux/gracieux des agents sinistrés à Nemours et environs...

La séance commence par la lecture de la liminaire de **Solidaires Finances** qui dénonce :

* la véritable remise en cause de la politique sociale dans les ministères économiques et financiers (MEF) par la ponction de 30 millions d'€ des crédits dédiés à l'action sociale pour 2016, à savoir :

- Baisse de 5,2 M€ des crédits pour la restauration ;
- Baisse de 4 M€ de la subvention d'EPAF ;
- Une subvention de 14,3 M€ pour ALPAF alors qu'en 2015 elle s'élevait à 26,25 M€ ;
- Baisse de 500 000 € des crédits « parentalité » ;
- Baisse de 7,2 M€ de la participation de l'Etat employeur à la protection sociale complémentaire ;
- Baisse de 800 000 € des subventions aux associations socio-culturelles ;
- Baisse de 70 000 € des crédits alloués aux CDAS.

En réponse, le président précise qu'il y a une baisse nationale des crédits alloués car il y a une baisse du nombre d'agents. Pour la restauration, il existe actuellement une tendance à la diminution de la fréquentation des restaurants administratifs sur

tout le territoire, notamment les petites structures mais, faute de moyens, le ticket restaurant ne sera pas généralisé.

Approbation des PV antérieurs :

1) PV du 02/02/2016 et 09/06/2016

Adoptés à l'unanimité (pour rappel, l'un ne correspondait pas à la réalité de l'instance, l'autre n'a pas circulé avant validation. Leur validation avait donc été reportée à un autre CDAS).

Actions réalisées depuis le dernier CDAS :

1) Les Grandes Eaux Nocturnes - château de Versailles, le 03/09/2016

Spectacle à grand succès, 100 personnes retenues (liste d'attente). Subv 20 €/pers. Coût, 2 000 €.

2) Labyrinthe de Senart, le 18/09/2016

Gros succès (50 personnes), liste d'attente. Subventionnée en totalité par le CDAS (7 €/pers), Coût, 350 €.

3) Visite aux chandelles - château de Vaux le Vicomte, le 24/09/2016

Sortie appréciée (pour 50 actifs/50 retraités), subv 10,50 €/pers. Coût, 1 045,50 €.

4) Action de santé publique 29/09/2016 - hygiène bucco-dentaire

16 participants qui ont reçu une trousse bucco-dentaire enfant. Proposée le 18/11 à Noisiel (16 personnes inscrites).

5) visite guidée - château Blandy les Tours, le 02/10/2016

50 personnes, subventionnée en totalité par le CDAS (8 €/pers). Coût, 460 €.

Actions en cours :

Pour ces 3 sorties, aucun « retours » puisqu'à la date du CDAS, aucune n'avait eu lieu encore.

1) Dany Boon, le 15/10/2016

Sortie adulte avec liste d'attente, 90 places, subv 30 €/pers. Coût, 2 700 €.

2) Norman, le 20/11/2016

Elargissement des critères de sélection (à savoir la tranche d'âge initiale de 15 à 17 ans) en permettant aux fratricies de s'inscrire afin que les 50 places payées soient utilisées. Coût, 1 000 €.

3) Arbre de Noël - cirque Arlette Gruss, le 26/11/2016

1 450 inscrits. Le coût du spectacle ainsi que la participation sera connue lors d'un futur CDAS.

CR du GT du 13/09/2016 :

Lors du GT, nous avons décidé des futurs critères de sélection afin d'éviter tout raté. Dorénavant les sorties seront classées par catégorie : « parc d'attraction », « spectacle », « châteaux »... Afin de donner la priorité à ceux qui n'ont pas fait la sortie proposée dans la catégorie soit l'année précédente, soit les 2 années précédentes...

Il a été aussi envisagé lors de ce GT de proposer la sortie Beauval en 2018 (à confirmer).

Actions décidées lors du GT du 13/09 et votées lors du CDAS :

1) Repas des retraités

C'est le Repère des pirates à Villecresnes avec son déjeuner dansant, son buffet à volonté, numéros de magie... qui a été choisi, pour 150 convives (participation de 10 €/pers.). Coût estimé : 6 480 €.

2) Parc Astérix

Suite aux succès et déconfiture de l'an dernier, cette sortie sera proposée à nouveau pour 300 personnes. La priorité sera donnée à la liste d'attente de 2016, puis aux agents n'ayant pas participé aux sorties suivantes les années précédentes : Thoiry, Nigloland, Astérix. Coût estimé, 9 300 € (prix 31 €, subv 21 €). Le nombre de participants pourra être revu selon le Crédit d'Actions Locales (CAL).

3) visite du château de Chantilly

Proposée pour 50 personnes, visite du château, des jardins. Prestation proposée sans repas à 38 €, avec repas 54 €. Subv. 20 €/pers.

4) visite du château de Breteuil

Proposée pour 50 personnes, visite du château, des jardins, lecture de contes... Subv. 9, 50 €. Coût 14,40 €/pers.

L'information des sorties « châteaux » se fera par mél, les agents ayant participé aux sorties « châteaux » en 2016 ne seront pas prioritaires, de plus les agents ne pourront s'inscrire simultanément aux 2 sorties.

5) Véronique Dicaire

Spectacle proposé le 18 mai 2017 à Dammarie les Lys (100 personnes). Prix 56 €, subv. 30 €/pers. Les personnes retenues en 2016 pour le spectacle Dany

Boon ne seront pas prioritaires.

Questions diverses :

- Informations lors des inscriptions aux sorties

Des anomalies ont été relevées lors des inscriptions pour les sorties... certaines personnes ont pu s'inscrire aux sorties avec des membres de la famille autre que conjoint(e), enfants (parents, amis, voisins...). Les RH procéderont donc ponctuellement à des vérifications de la composition familiale.

- la cantine du RIAM (Melun Cité)

La présidente du RIAM a porté à la connaissance du CDAS la baisse de fréquentation de la cantine. **Solidaires Finances** a demandé au président d'attribuer 20 minutes supplémentaires aux agents de Melun thiers afin qu'ils se rendent plus facilement à la cantine de Melun Cité. Refus du président pour cause de maintien du service public. Nous avons aussi fait remonter les difficultés financières de certains agents qui priorisent leurs dépenses (la cantine n'étant pas/plus une priorité). La présidente du RIAM se désole de ces désaffections car l'investissement au sein du bureau du RIAM est énorme, de plus la subvention de 1,11 € n'a pas augmenté depuis des années, il faudrait que toutes les Directions s'entendent pour qu'elle le soit...

- régularisation d'absence des agents sinistrés de Nemours...

Solidaires Finances a demandé si les autorisations d'absences étaient encore données aux sinistrés de Nemours (passage d'experts, démarches...). La direction indique que toutes les autorisations d'absences ont été validées.

- traitement des contentieux/gracieux des agents sinistrés à Nemours et environs...

Solidaires Finances a demandé au président si les chefs de service acceptaient les remises contentieuses/gracieuses concernant les agents sinistrés. Le président a répondu que les agents ne seraient pas mieux traités que les contribuables. **Solidaires Finances** a précisé qu'ils ne devaient en aucun cas l'être moins, et qu'il ne faudrait pas qu'une demande reste sur le coin d'un bureau.

Prochain CDAS le 23 février 2017 qui validera le GT CDAS « arbre de Noël 2017 » du 13 janvier 2017.